

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00096

Numéro SIREN : 312 904 782

Nom ou dénomination : BEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2018 sous le numéro de dépôt 11298

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 13/11/2018

Numéro de dépôt : 2018/11298

Déposant :

Nom/dénomination : BEDIS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 312 904 782

N° gestion : 1978 B 00096

(1)

BILAN - ACTIF

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS BEDISDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise ZAC les Baterses 01700 BEYNOSTDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 3 1 2 9 0 4 7 8 2 0 0 0 2 5Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/01/2018

						Exercice N clos le, 31/01/2018			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	17 063	AG	17 063		
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	549 009	AO			549 009
		Constructions		AP	5 110 447	AQ	2 479 926	2 630 521	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	897 551	AS	721 981	175 570	
		Autres immobilisations corporelles		AT	3 712 869	AU	3 336 386	376 483	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD	17 942	BE			17 942
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	34 420	BI			34 420
TOTAL (II)				BJ	10 339 303	BK	6 555 358	3 783 945	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	298 639	BU	298 639		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	4 787 313	BY	3 164	4 784 149	
		Autres créances (3)		BZ	244 185	CA	244 185		
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE			
Disponibilités		CF	209 589	CG	209 589				
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	31 766	CI	31 766			
	TOTAL (III)		CJ	5 571 493	CK	3 164	5 568 329		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	15 910 797		1A	6 558 522	9 352 275	
Renvois . (1) Dont droit au bail				CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété *		Immobilitations		Stocks :		Créances .			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BEDIS</u>				Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 42 000 .)			DA	42 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 200
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	765 512
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 785 630
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	2 597 342
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 186 246
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	3 139 749
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	742 808
	Dettes fiscales et sociales			DY	628 342
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	10 473
	Autres dettes			EA	47 311
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	6 754 933	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	9 352 275	
REVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 671 139
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	48 624	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS BEDIS</u>								Néant ☐ *	
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	26 216 202	FB		FC	26 216 202		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	3 262 064	FH		FI	3 262 064		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	29 478 267	FK		FL	29 478 267		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	136 910		
	Autres produits (1) (11)					FQ	377		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	29 615 555	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	25 288 186		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(31 800)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	123 301		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	603 616		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	454 711		
	Salaires et traitements*					FY	49 762		
	Charges sociales (10)					FZ	14 848		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	399 889	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	3 164	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	2 725		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	26 908 405	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 707 150		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	139		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	22 555		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	159		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	22 715		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	56 360		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	56 360		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(33 645)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 673 644		

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BEDIS		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	7 614	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 614	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	357	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	357	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	7 256	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	895 271	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	29 646 024	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	27 860 394	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 785 630	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	2 989 356
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	20 729	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	32 592	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	134 327	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
	Dégrevement CVAE		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Dédommagement vols			6 844	
Créances irrécouvrables		357	770	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Annexe



Règles et méthodes comptables

SAS BEDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018, dont le total est de 9 352 275 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 785 630 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 5 ans
- * Mobilier : 6 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

10



[Signature]

Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 4 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE TG05



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

11

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 3 111 euros a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

12

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 064			17 064
Immobilisations incorporelles	17 064			17 064
- Terrains	549 009			549 009
- Constructions sur sol propre	2 199 724			2 199 724
- Constructions sur sol d'autrui	2 910 724			2 910 724
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 483 530	11 926	597 905	897 552
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 688 681	9 900	45 816	3 652 766
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	149 041		88 938	60 104
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	10 980 710	21 826	732 658	10 269 878
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	17 942			17 942
- Prêts et autres immobilisations financières	34 420			34 420
Immobilisations financières	52 362			52 362
ACTIF IMMOBILISE	11 050 136	21 826	732 658	10 339 304



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 064			17 064
Immobilisations incorporelles	17 064			17 064
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	338 929	109 985		448 914
- Constructions sur sol d'autrui	1 877 961	153 052		2 031 013
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 290 980	28 906	597 905	721 981
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 214 152	107 946	45 816	3 276 283
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	149 041		88 938	60 104
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 871 063	399 890	732 658	6 538 295
ACTIF IMMOBILISE	6 888 126	399 890	732 658	6 555 358



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

14

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 097 685 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	34 420		34 420
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 787 313	4 787 313	
Autres	244 186	244 186	
Capital souscrit - appelé, non versé	31 766	31 766	
Charges constatées d'avance			
Total	5 097 685	5 063 265	34 420
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Client facture à établir	71 938
Frs ristourne à recevoir	6 480
Frs avoirs à recevoir	4 469
Etat produit à recevoir	200
Total	83 087



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 42 000,00 euros décomposé en 2 100 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 100	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 100	20,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 754 933 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	48 625	48 625		
- à plus de 1 an à l'origine	2 137 622	307 717	880 493	949 412
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	430 316	176 429	253 888	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	742 809	742 809		
Dettes fiscales et sociales	599 101	599 101		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 474	10 474		
Autres dettes (**)	2 785 986	2 785 986		
Produits constatés d'avance				
Total	6 754 933	4 671 140	1 134 381	949 412
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	376 285			
(**) Dont envers les associés	61 834			



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

16

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 136 375	2 136 375	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	2 136 375	2 136 375	

Charges à payer

	Montant
Edf, gdf, eau à payer	432
Sous traitance à payer	7 646
Loyers à payer	13 433
Maintenance à payer	2 717
Assurance à payer	970
Honoraires à payer	9 645
Medecine du travail à payer	17
Intérêts courus s/emprunt	1 247
Agios trimestriels	429
Interets courrus sur prets	1 706
Provisions congés payés	2 771
Provision prime annuelle	497
Formation continue à payer	316
Taxe apprentissage a paye	369
Organic a payer	147 957
Provision charges s/cong.	1 108
Provision charges sur pri	164
Cet à payer	4 708
Taxe fonciere a payer	36 473
Taxes diverses a payer	105
Total	232 710



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Loyer d avance	27 447		
Location mat.d avance	1 004		
Maintenance d avance	1 493		
Maintenance info d avance	191		
Assurance d avance	760		
Publicite d avance	489		
Interets d emprunt d avance	382		
Total	31 766		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

18

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/01/2018	31/01/2017
Produits financiers de participation	22 556	8 534
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	159	118
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	22 715	8 652
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	56 360	50 539
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	56 360	50 539
Résultat financier	-33 645	-41 887

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 32 592 euros

Montant compris dans les produits financiers : 20 730 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dégrèvement CVAE		6 844
Dédommagement vols		770
Créances irrécouvrables	358	
TOTAL	358	7 614

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	2 673 645	892 852	1 780 793
+ Résultat exceptionnel	7 256	2 419	4 837
- Participations des salariés			
Résultat comptable	2 680 901	895 271	1 785 630
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2013, la société SAS BEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS RS FINANCE, chemin des Malettes 01700 Beynost.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôt liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

20

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers	1	
Total	2	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : RS FINANCE

Forme : Société par actions simplifiée

SIREN : 53879155900015

Au capital de : 12 999 800 euros

Adresse du siège social :
chemin des Malettes 01700 BEYNOST



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

21

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions</i>	1 013 826
Avals et cautions	1 013 826
Engagements en matière de pensions	5 698
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 019 524
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 5 698 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

22



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

EXEMPLAIRE GREFFE

BEDIS
SAS au capital de 42 000 Euros

ZAC des Baterses

01700 BEYNOST

312 904 782 RCS BOURG EN BRESSE

SIÈGE SOCIAL

LYON

Le Thelemos
2 15, quai du Commerce
C P 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55
Fax 04 78 64 83 42

BUREAUX

PARIS

6 rue de Bassano
75116 Paris
Tél. 01 40 17 05 47
Fax 01 40 17 03 34

VALRÉAS

22, cours Jean Jaurès
BP 115
84603 Valreas cedex 03
Tél. 04 90 35 05 97
Fax 04 90 35 37 17

LLEFRANCHE s/SAÔNE

67, rue Charles Germain
400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43
Fax 04 74 60 62 56

www.orial.fr

Membre du réseau



Audit Statutoire *Premium*
REF 19801

SAS BEDIS
Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Janvier 2018

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon.
SAS inscrite à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Rhône-Alpes, Paris Ile-de-France et Provence Alpes Côte d'Azur.
S A S au capital de 3 762 911 € - 444 674 816 00012 RCS Lyon



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2018

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BEDIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 10 juillet 2018

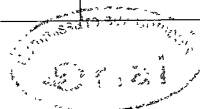
Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs



Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/01/2018	Net 31/01/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	17 064	17 064		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	549 009		549 009	549 009
Constructions	5 110 448	2 479 927	2 630 521	2 893 558
Installations techniques, matériel et outillage industriels	897 552	721 981	175 570	192 550
Autres immobilisations corporelles	3 712 869	3 336 386	376 483	474 529
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	17 942		17 942	17 942
Prêts				
Autres immobilisations financières	34 420		34 420	34 420
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 339 304	6 555 358	3 783 946	4 162 009
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	298 639		298 639	266 839
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 787 313	3 164	4 784 149	1 061 192
Autres créances	244 186		244 186	2 494 231
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	209 590		209 590	161 826
Charges constatées d'avance (3)	31 766		31 766	57 017
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 571 494	3 164	5 568 330	4 041 105
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	15 910 798	6 558 522	9 352 275	8 203 114
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

4



Signature

Bilan passif

	31/01/2018	31/01/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	42 000	42 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 200	4 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	765 512	756 160
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 785 630	1 669 360
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 597 342	2 471 720
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 186 247	2 574 123
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 139 750	2 239 874
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	742 809	422 255
Dettes fiscales et sociales	628 342	397 227
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 474	10 472
Autres dettes	47 312	87 442
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	6 754 933	5 731 394
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 352 275	8 203 114
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 083 793	2 517 207
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 671 140	3 214 187
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	48 625	59 964
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tel 04 72 53 25 50

Page

5



[Signature]

Compte de résultat

	31/01/2018	31/01/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	26 216 203	22 737 606
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	3 262 065	3 235 088
Chiffre d'affaires net	29 478 268	25 972 694
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	136 911	162 191
Autres produits	378	381
Total I	29 615 556	26 135 256
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	25 288 187	21 928 985
Variations de stock	-31 800	-51 114
Achats de matières premières et autres approvisionnements	123 301	118 190
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	603 616	638 497
Impôts, taxes et versements assimilés	454 711	480 086
Salaires et traitements	49 762	49 644
Charges sociales	14 849	15 176
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	399 890	403 472
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 164	2 583
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2 726	1 846
Total II	26 908 405	23 587 356
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 707 150	2 547 900
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	140	165
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	22 556	8 534
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	159	118
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	22 715	8 652
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	56 360	50 539
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	56 360	50 539
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-33 645	-41 887
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV+V-VI)	2 673 505	2 506 168

Commissaire aux Comptes
 Bricol



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

6



Signature

Compte de résultat (suite)

	31/01/2018	31/01/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	7 614	30
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	7 614	30
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	358	2 469
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	358	2 469
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	7 256	2 439
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	895 271	834 369
Total des produits (I+II+V+VII)	29 646 025	26 344 103
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	27 860 399	24 974 743
BENEFICE OU PERTE	1 785 626	1 369 360
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	20 730	7 921
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	32 592	21 223



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

7



Règles et méthodes comptables

SAS BEDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018, dont le total est de 9 352 275 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 785 630 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 5 ans
- * Mobilier : 6 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

10

Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 4 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE TG05

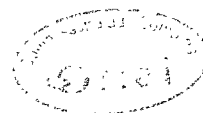
Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 3 111 euros a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

12



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Av. début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 064			17 064
Immobilisations incorporelles	17 064			17 064
- Terrains	549 009			549 009
- Constructions sur sol propre	2 199 724			2 199 724
- Constructions sur sol d'autrui	2 910 724			2 910 724
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 483 530	11 926	597 905	897 552
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 688 681	9 900	45 816	3 652 766
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	149 041		88 938	60 104
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	10 980 710	21 826	732 658	10 269 878
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	17 942			17 942
- Prêts et autres immobilisations financières	34 420			34 420
Immobilisations financières	52 362			52 362
ACTIF IMMOBILISE	11 050 136	21 826	732 658	10 339 304

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 064			17 064
Immobilisations incorporelles	17 064			17 064
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	338 929	109 985		448 914
- Constructions sur sol d'autrui	1 877 961	153 052		2 031 013
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 290 980	28 906	597 905	721 981
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 214 152	107 946	45 816	3 276 283
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	149 041		88 938	60 104
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 871 063	399 890	732 658	6 538 295
ACTIF IMMOBILISE	6 888 126	399 890	732 658	6 555 358



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

14

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 097 685 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances au plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	34 420		34 420
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 787 313	4 787 313	
Autres	244 186	244 186	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	31 766	31 766	
Total	5 097 685	5 063 265	34 420
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Client facture à établir	71 938
Frs ristourne à recevoir	6 480
Frs avoirs à recevoir	4 469
Etat produit à recevoir	200
Total	83 087



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 42 000,00 euros décomposé en 2 100 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 100	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 100	20,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 754 933 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	48 625	48 625		
- à plus de 1 an à l'origine	2 137 622	307 717	880 493	949 412
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	430 316	176 429	253 888	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	742 809	742 809		
Dettes fiscales et sociales	599 101	599 101		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 474	10 474		
Autres dettes (**)	2 785 986	2 785 986		
Produits constatés d'avance				
Total	6 754 933	4 671 140	1 134 381	949 412
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	376 285			
(**) Dont envers les associés	61 834			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 136 375	2 136 375	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	2 136 375	2 136 375	

Charges à payer

	Montant
Edf, gdf, eau à payer	432
Sous traitance à payer	7 646
Loyers à payer	13 433
Maintenance à payer	2 717
Assurance à payer	970
Honoraires à payer	9 645
Medecine du travail à payer	17
Intérêts courus s/emprunt	1 247
Agios trimestriels	429
Interets courrus sur prets	1 706
Provisions congés payés	2 771
Provision prime annuelle	497
Formation continue à payer	316
Taxe apprentissage a paye	369
Organic a payer	147 957
Provision charges s/cong.	1 108
Provision charges sur pri	164
Cet à payer	4 708
Taxe fonciere a payer	36 473
Taxes diverses a payer	105
Total	232 710



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tel 04 72 53 25 50

Page

17



Signature

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Loyer d avance	27 447		
Location mat.d avance	1 004		
Maintenance d avance	1 493		
Maintenance info d avance	191		
Assurance d avance	760		
Publicite d avance	489		
Interets d emprunt d avance	382		
Total	31 766		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

18



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/01/2018	31/01/2017
Produits financiers de participation	22 556	8 534
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	159	118
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	22 715	8 652
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	56 360	50 539
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	56 360	50 539
Résultat financier	-33 645	-41 887

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 32 592 euros

Montant compris dans les produits financiers : 20 730 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dégrèvement CVAE		6 844
Dédommagement vols		770
Créances irrécouvrables	358	
TOTAL	358	7 614

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	2 673 645	892 852	1 780 793
+ Résultat exceptionnel	7 256	2 419	4 837
- Participations des salariés			
Résultat comptable	2 680 901	895 271	1 785 630
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2013, la société SAS BEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS RS FINANCE, chemin des Malettes 01700 Beynost.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôt liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers	1	
Total	2	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : RS FINANCE

Forme : Société par actions simplifiée

SIREN : 53879155900015

Au capital de : 12 999 800 euros

Adresse du siège social :
chemin des Malettes 01700 BEYNOST



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tel 04 72 53 25 50

Page

21

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions</i>	1 013 826
Avals et cautions	1 013 826
Engagements en matière de pensions	5 698
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 019 524
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 5 698 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

22



BEDIS

Société par Actions Simplifiée

Au capital de : 42 000 Euros

Siège social : Centre Commercial BEYNOST II – ZAC des Baterses
BEYNOST – 01700 MIRIBEL

R.C.S. : 312 904 782 RCS BOURG EN BRESSE

SIRET : 312 904 782 000 25

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 JANVIER 2018)

* Distribution dividendes : 1 780 002,00 Euros

* Réserve ordinaire : 5 628,03 Euros

1 785 630,03 Euros

Le dividende global s'élève à 1 780 002,00 Euros, soit un dividende de 847,62 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 2 542,86 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 1 777 459,14 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
31.01.15	762,00 €	762,00 € (soit un montant global de 2 286 €)	762,00 € (soit un montant global de 1 597 914,00 €)
31.01.2016	762,00 €	762,00 € (soit un montant global de 2 286 €)	762,00 € (soit un montant global de 1 597 914,00 €)
31.01.2017	790,48 €	790,48 € (soit un montant global de 2 371,44 €)	790,48 € (soit un montant global de 1 657 636,56 €)

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUILLET 2018

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale, approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Distribution dividendes :	1 780 002,00 Euros
* Réserve ordinaire :	5 628,03 Euros

	1 785 630,03 Euros

Le dividende global s'élève à 1 780 002,00 Euros, soit un dividende de 847,62 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 2 542,86 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 1 777 459,14 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
31.01.15	762,00 €	762,00 € (soit un montant global de 2 286 €)	762,00 € (soit un montant global de 1 597 914,00 €)
31.01.2016	762,00 €	762,00 € (soit un montant global de 2 286 €)	762,00 € (soit un montant global de 1 597 914,00 €)
31.01.2017	790,48 €	790,48 € (soit un montant global de 2 371,44 €)	790,48 € (soit un montant global de 1 657 636,56 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

COPIE CERTIFIEE CONFORME